

Septembre 2020

Fiche EvalPAT – territoire

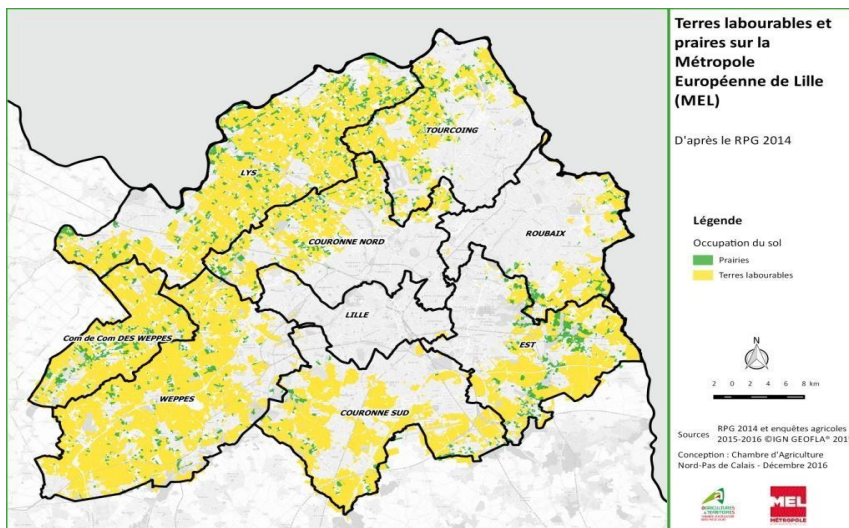


LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Evaluation de l'enjeu 3 de la stratégie agricole et
alimentaire.

En bref :

- Auteur : évaluation interne (service MEL dédié)
- Objet : évaluation de l'enjeu 3 (« Pratiques agricoles plus durables ») de la stratégie alimentaire de la MEL.
- Temporalité : évaluation finale et ex-post.
- Périmètre : évaluation sectorielle
- Méthode : évaluation participative fondée sur des questions évaluatives.



Quelques chiffres clés sur le territoire :

- 90 communes (85 avant le 1/1/2017)
- 1 154 103 habitants
- 647,71 km², 1 782 hab./km²
- Aire urbaine de Lille (partie française) : 130 communes, 1 175 828 habitants,

Quelques chiffres clés sur l'agriculture

- L'agriculture représente près de la moitié du territoire de la MEL (44%)
- Une métropole agricole au sein d'un territoire fortement urbanisé 1807habitants/km²
- 9 exploitations en moyenne par commune,
- Une agriculture plurielle et diversifiée

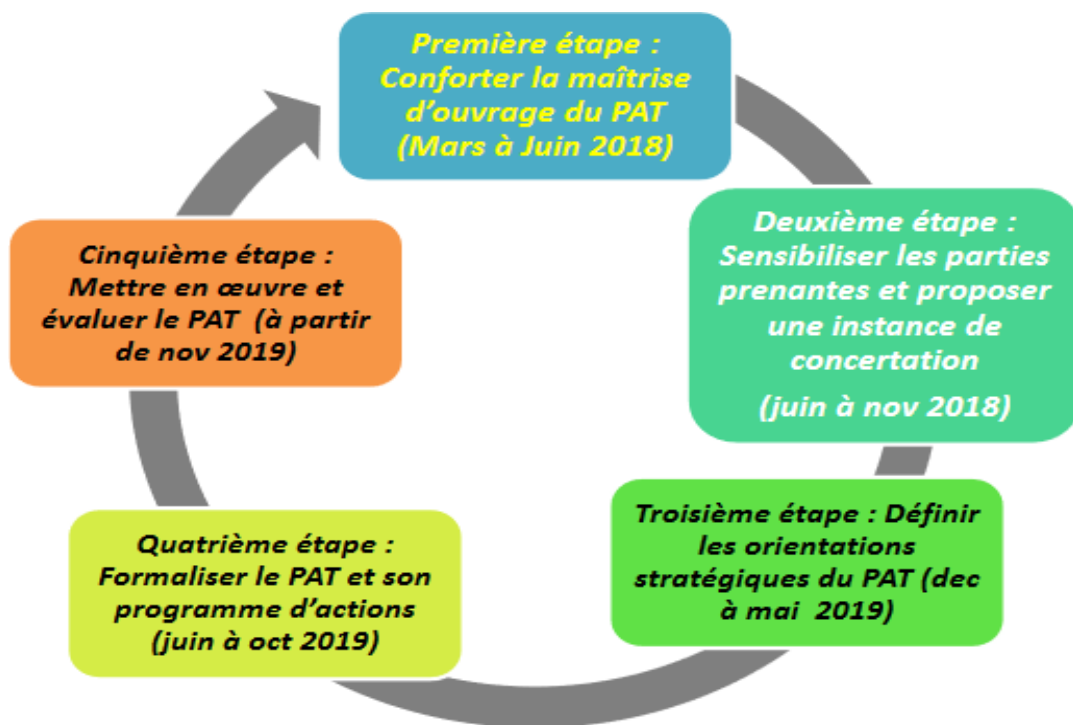
LA DEMARCHE ALIMENTAIRE DE LA MEL :

Une stratégie agricole et alimentaire votée autour de 5 enjeux en juin 2016 :

- 1- Maintenir et soutenir le développement économique d'une agriculture plurielle et dynamique.
- 2- Préserver la ressource foncière non renouvelable des terres agricoles et définir une stratégie foncière partagée.
- 3- Valoriser, inciter et accompagner les démarches orientées vers des pratiques agricoles durables.
- 4- Construire une véritable stratégie alimentaire et s'engager dans un PAT
- 5- Renforcer le vivre ensemble autour d'un projet agricole périurbain partagé et facteur d'attractivité.

« Vers un bien-être alimentaire pour tous », le PAT de la MEL structuré en 4 orientations :

- 1- Contribuer au bien-être alimentaire des habitants et des visiteurs.
- 2- Développer une économie agricole et alimentaire ancrée sur le territoire métropolitain et respectueuse de son écosystème.
- 3- Co-construire une Métropole alimentaire durable, conviviale et solidaire.
- 4- Faire de chacun l'acteur du Projet Alimentaire Territorial.



L'EVALUATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE DE LA MEL :

Contexte:

La MEL adopte sa Stratégie Agricole et Alimentaire Métropolitaine (SAAM) pour la période 2016-2020. Dans ce cadre, l'unité fonctionnelle (UF) Agriculture et dynamiques territoriales, le « commanditaire de l'évaluation », sollicite l'unité Evaluation des politiques publiques en prévision de la fin de la première phase de la SAAM. L'objectif est de disposer d'éléments objectifs et robustes permettant de se positionner sur les suites à donner et les éventuels réajustements à prévoir. L'enjeu 3 « inciter, accompagner et valoriser les pratiques agricoles durables » est alors choisi comme axe principal à évaluer.

Une évaluation interne liée à une commande politique :

L'évaluation est assurée par l'équipe *Évaluation des politiques publiques* (6 personnes) dédiée au sein de la Direction Relation Usagers Citoyenneté et Jeunesse (DRUCIJ). Celle-ci peut être sollicitée par saisine directe des directions en fonction de leurs besoins ou par les élus pour des missions d'information et d'évaluation.

A l'approche de la fin de la première phase de la SAAM et des prochaines élections municipales, le Vice-Président « agriculture, stratégie alimentaire et ruralité » de la MEL a besoin d'éléments objectifs et robustes permettant d'établir un bilan de mandat qui facilitera le positionnement de la future équipe communautaire sur les suites à donner et les éventuels réajustements à prévoir. L'unité fonctionnelle « agriculture et dynamiques territoriales », le « commanditaire de l'évaluation » sollicite l'unité « évaluation des politiques publiques » pour réaliser un groupe de travail interne et construire un référentiel partagé (questions évaluatives, organisation et pilotage), des éléments d'analyse et des constats ayant pour objectif de parvenir à des conclusions et des recommandations.

Une évaluation sectorielle ciblée sur la durabilité des pratiques agricoles :

Au regard du champ d'intervention très large de la SAAM, l'évaluation de l'ensemble de la stratégie semble peu compatible avec le délai. Si un bilan de l'ensemble de la démarche est prévu dans un deuxième temps, l'évaluation concerne tout d'abord l'enjeu environnemental de la SAAM « inciter, accompagner et valoriser les pratiques agricoles durables » :

- OS1 : développer des pratiques agricoles répondant aux enjeux environnementaux et agroécologiques
- OS2 : favoriser le développement de l'agriculture biologique locale
- OS3 : faire de l'agriculture métropolitaine un atout en matière d'adaptation au changement climatique et continuité écologique

Celui-ci fait l'objet d'une attention toute particulière de la MEL, particulièrement en matière de qualité de l'eau.

Parallèlement à l'évaluation de l'enjeu 3, deux initiatives complémentaires sont menées :

- La réalisation d'un POC (proof of concept) piloté par l'unité EPP autour d'une expérimentation participative sur le gaspillage alimentaire.
- Un bilan quantitatif global de la SAAM réalisée par l'UF « Agriculture et dynamiques territoriale ».

Une évaluation fondée sur des questions évaluatives :

Le protocole d'évaluation se fonde sur 2 questions évaluatives portant sur l'efficacité, l'efficience et la cohérence des interventions mises en œuvre dans le cadre de l'enjeu 3 de la SAAM :

- Efficacité et cohérence : dans quelles mesures la programmation initiale de l'enjeu 3 de la SAAM a-t-elle été mise en œuvre ? Quels sont les premiers résultats ?
 - ⇒ Quel degré d'avancement ? Quels premiers résultats ? Quels écarts entre les actions prévues et celles réalisées ? Quelles explications ? Quels enseignements ? Les résultats observés ont-ils contribué à d'autres enjeux de la SAAM (effet levier) ?
- Efficience et cohérence : les ressources financières mobilisées (les subventions) dans le cadre de l'enjeu 3 de la SAAM sont-elles adaptées aux objectifs poursuivis ?
 - ⇒ Quels sont les partenaires soutenus ? Quelles modalités de financement ? Quelles réalisations et quels résultats observés ? Pertinence de financements complémentaires ?

Questions évaluatives	Analyse documentaire	Analyse données quanti & quali	Entretiens	Focus group	Questionnaires	Parangonnage
Bilan	X	X	X techn, pol			
Analyse des écarts			X techn	X interne		
Efficacité des actions mises en œuvre			X techn, pol	X partenaires	X bénéficiaires	
Analyse des subventions attribuées	X	X	X techn, partenaires			
Financements complémentaires	X		X autres financeurs			X autres agglos
Contribution aux autres enjeux : analyse à dire d'experts	X		X techn, pol, partenaires		X bénéficiaires	
Cohérence documents cadre et process de construction : PCAET, Plan Santé-environnement, ...	X		X techn, pol transversal MEL	X techn transversal		

QUEL BILAN ?

Avantage :

L'évaluation interne facilite les échanges avec les collègues et les autres services techniques. Cette proximité est facilitatrice et permet de rapidement le contexte et les liens entre acteurs.

Inconvénient :

L'évaluation peut révéler des résultats peu satisfaisants qui peuvent être préjudiciables pour les collègues. L'objectivité de l'évaluation ne doit cependant pas être altérée par ces considérations

QUELLES AMELIORATIONS A VENIR ?

A la fin de l'année 2020, le travail d'évaluation de la MEL est toujours en cours sur les 28 actions réparties sur les 3 objectifs stratégiques. Si un peu plus de 2/3 d'entre elles sont en cours (les autres étant soit stoppées soit en projet), plus de la moitié ont démarré peu avant 2019, ce qui ne facilite pas la prise de recul.

Ce travail d'analyse reste à consolider tout en préparant le rapport global intégrant les constats, conclusions et pistes de réflexion pour une évolution de la stratégie.

Ces éléments sont indispensables pour documenter les réflexions sur l'avenir de la SAAM et être un véritable appui à l'élaboration de la politique publique.

CONTACT :

Elisabeth Lopez – Chargée de mission évaluation des _ politiques publiques.

elopez@lillemetropole.fr

Plus d'informations sur : <https://www.lillemetropole.fr/>

